

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE 2020-2021 n°1

Ecole élémentaire SAINT-GENIES-BELLEVUE

Commune : SAINT-GENIES-BELLEVUE

Date : lundi 12 octobre

Présents :

Représentants de la municipalité :

Pierre ARTIGUE (adjoint au maire en charge de l'enfance et de la jeunesse)

Mathieu AUXIETRE (conseiller délégué en charge du projet de rénovation des écoles)

Représentants de parents d'élèves :

Vanessa CHOUAEIB, Fabien DAROLLES, Daphnée HERZHAFT, Arnaud LORCESTALES, Laure MAUBRAS, Julie POZO, Jean-Charles TAYLOR

Professeurs des écoles :

Caroline ALLIRAND, Anne CHARPENTIER, Karine GALLET, Carine JOBIN, Valérie ROSA, Marie VIDAL

Inspectrice de l'Education Nationale (circonscription de Bruguères – HG06) :

Nathalie BADORC

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

Denis CAUNES

Désignation d'un secrétaire de séance : Laure MAUBRAS

La séance est ouverte à 18h00.

Présentation des membres du conseil d'école.

Ordre du jour :

1. Fonctionnement du Conseil d'école (cf. annexe 1)

Lecture des points principaux du règlement intérieur du conseil d'école.

2. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 229

Nombre de votants : 139 dont 10 bulletins nuls ou blancs.

Le taux de participation est de 60,70 %. 12 parents ont été élus (6 titulaires et 6 suppléants). Nous remercions une nouvelle fois Monsieur MONSALLIE qui a participé au dépouillement le jour des élections.

3. Règlement intérieur de l'école

Changement des horaires de récréation de l'après-midi : 15h00-15h15

Dans le cadre des recommandations ministérielles et notamment de la circulaire du 12 avril 2013 relative aux prises alimentaires à l'école et afin de prévenir les problèmes d'obésité et de surpoids, nous souhaiterions intégrer dans le règlement intérieur que les collations matinales ne soient plus composées que de fruits frais ou secs et/ou compotes.

Cette modification serait en lien étroit avec le travail entrepris par l'ALAE depuis plusieurs années et s'appuierait également sur les programmes de l'Education nationale sur l'équilibre alimentaire.

Délibération du conseil d'école :

- 14 pour
 - 1 abstention
- ➔ Proposition validée par le conseil d'école.

4. Bilan de la rentrée 2020

A l'heure actuelle, il y a 141 élèves répartis dans 6 classes :

- 24 CP : Mme CHARPENTIER
- 23 CP-CE1 dont 7 CP et 16 CE1 : Mme GALLET
- 19 CE1-CE2 dont 12 CE1 et 10 CE2 : Mme JOBIN et Madame PELIZZA (lundi)
- 22 CE2/CM1 : Mme VIDAL
- 24 CM1 : Mme ALLIRAND et Mme AUSSARESSES (jeudi)
- 26 CM2 : Mme ROSA

Question sur les modalités de composition des classes : la répartition prend en compte des critères pédagogiques et les effectifs.

5. Fusion de l'école maternelle et élémentaire

La dernière réunion concernant la fusion des deux écoles s'est tenue le lundi 6 juillet en présence de Madame BADORC, Madame LAY, Monsieur ARTIGUE, Monsieur AUXIETRE, 2 représentants de parents d'élèves élémentaire, 1 représentant de parents d'élèves maternelle et les directrices des deux écoles.

- Présentation par Madame BADORC des intérêts de créer un groupe primaire pour apporter de la cohérence :
 - Pédagogique : parcours de l'élève plus lisible, travail inter-cycle renforcé ;
 - Administrative : à l'heure actuelle, une directrice est déchargée en élémentaire mais pas en maternelle. Cette fusion permettrait de formaliser la décharge à 1.5 jours par semaine, de manière systématique. Par ailleurs, les 2 directrices sont titulaires mais la directrice de la maternelle ne souhaiterait pas conserver sa mission de direction.
 - Budgétaire
 - En termes de gestion et de communication avec un seul interlocuteur pour les parents et la municipalité.
 - Cette perspective est facilitée par la proximité des écoles et la circulation entre locaux.

Ce dispositif est privilégié de plus en plus sur les écoles « mitoyennes ».

- Echanges dans la salle sur les points négatifs que représenterait la fusion :
 - Surcharge de travail, notamment au niveau administratif ;
 - Disponibilité moindre de la directrice vis-à-vis du corps enseignant.

A noter que des décharges supplémentaires sont possibles vu le contexte actuel (COVID-19), sous réserve de moyen.

- Le corps enseignant est invité à solliciter un retour d'expérience auprès des écoles de Saint-Sauveur et Cépét qui ont vécu une fusion.
- Cette fusion devra faire l'objet d'un vote en conseil d'école extraordinaire, commun entre école maternelle et élémentaire et d'une délibération en conseil municipal. Compte tenu du délai annoncé (13/01/2021), il est proposé :
 - Une réunion informelle associant les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les parents d'élèves de maternelle et d'élémentaire le jeudi 12 novembre 2020 à 18h, à la maison des associations ;
 - Un conseil d'école extraordinaire le mardi 1^{er} décembre 2020
 - Une délibération en conseil municipal extraordinaire (date à préciser).

6. Présentation des actions pédagogiques

- L'école participe à l'opération « **école au cinéma** » : 3 films projetés dans l'année scolaire au cinéma Le Ventura. Toutes les classes y participent, les dates ne sont pas encore connues. Le premier film projeté est « *Shaun, le mouton* ». Les films projetés cette année permettront de travailler les thèmes suivants : le partage, la solidarité, le burlesque, la ville et la nature, vivre avec la différence, l'homme et les animaux...
- **Projets solidaires** :
 - Opération « **pires solidaires** » qui collecte des piles et batteries usagées. Pour l'année scolaire 2019/2020, nous avons pu récolter 57 kilos de piles et nous avons donc contribué à électrifier l'école de Trois-Sauts, située dans la commune de Camopi, avec l'installation de panneaux solaires. Cette année, le poids des piles et petites batteries collectées par les élèves sera converti en dons pour amener l'électricité et l'eau potable dans le village d'Almarina situé à Madagascar.
 - **Association « AB Autisme »** : collecte des stylos usagés afin de soutenir une école pour enfants autistes qui se situe à Narbonne.
- **Permis piéton** : concerne tous les élèves de CE2 et de CM1, le but étant d'apprendre aux élèves à être autonomes et responsables dans leurs déplacements à pied. La séance de découverte et l'évaluation se feront avec la gendarmerie nationale.
- **Mieux vaut en lire** : événement organisé à l'école le jeudi 19 novembre par la Communauté de Communes des Côteaux de Bellevue. 4 classes participeront à cette animation : les CP, CP/CE1, CM1 et CM2. Mickaël JOURDAN, auteur et illustrateur, présentera auprès des CP et CE1 son album « *Chips et biscotte* ». Yigaël COQUEL, auteur de bande dessinée, présentera « *Alice et les 10 merveilles* » aux CM1 et CM2.
- **Piscine de L'Union** : réouverture prévue le 1^{er} mars 2021. Chaque classe devrait pouvoir bénéficier de 7 séances de natation entre le mois de mars et de juin. Ces séances auront lieu le mardi et le jeudi. Les parents avec agrément seront sollicités, de nouvelles dates d'agrément seront disponibles ultérieurement et le passage de cet agrément est possible dans le respect des gestes barrières.

A noter que la mairie a participé aux travaux de réfection de la piscine de l'Union et que le transport est pris en charge par la municipalité.

7. Budget de la coopérative scolaire

Solde de 9 419,23€ (dont 2 460 € de subvention de la mairie versée en mai/juin) avec un reliquat des années précédentes.

En sus, participation des familles à hauteur de 2 115 euros maximum (car la participation à la coopérative scolaire n'est pas obligatoire), soit environ 15 € par famille.

Echange sur le fait de dégrever le tarif en fonction du nombre d'enfants (ex : 12€ pour 2 enfants, 10€ pour 3 enfants) est en cours de réflexion pour une application à la rentrée 2021.

Bénéfice des photos à rajouter.

Les postes principaux de dépense correspondent au transport (mutualisé en général sur 2 classes) puis aux coûts des activités.

8. Occupation des locaux

Projet d'installation de la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) dans la salle 1 de l'école que la mairie souhaite attribuer à l'association de tapisserie.

Historique : salle occupée par l'ALAE pendant les travaux, convertie en salle de classe au déconfinement, maintenant vacante.

Madame BADORC rappelle les modalités de gestion des salles :

- Pendant le temps scolaire : salle dédiée au scolaire, lieu interdit au public autre que scolaire pour des raisons Vigipirate, doit bénéficier d'une issue de secours.

- Hors temps scolaire : les locaux reviennent à la municipalité. Circulation, accès, issues de secours, insonorisation à prévoir, si la salle a vocation à être utilisée par un tiers.

Cette salle comporte également un lavabo qui ne serait plus utilisable par les élèves pour se laver les mains.

La mairie rappelle que la médiathèque est accessible mais par groupe de 10 élèves compte tenu de la situation sanitaire.

Echange sur le devenir de cette salle. Les représentants de parents d'élèves et le corps enseignant souhaiteraient qu'elle puisse accueillir la bibliothèque de l'école.

Question sur la rénovation des locaux et la participation financière de l'Education Nationale : elle est en fonction de la démographie.

9. Sécurité et travaux

L'exercice PPMS a eu lieu le jeudi 8 octobre 2020 : le signal sonore a été entendu par toutes les classes. Nous avons détecté des problèmes pour fermer plusieurs portes de classe que nous avons fait remonter à la mairie.

Madame BADORC insiste sur la nécessité de réaliser l'exercice incendie avant les vacances d'automne (jeudi 15 octobre 2020).

Possibilité d'avoir accès à de l'eau chaude pour le nettoyage des mains.

Présence de fuites d'eau à plusieurs endroits de l'école.

Chauffage : les salles sont froides, date de démarrage à préciser par la mairie.

Passage prévu d'un serrurier pour recenser les besoins, notamment en double de clés. Dans un second temps, mise en place d'un système de passe (en attente d'un retour de la mairie).

10. Questions posées par les représentants de parents d'élèves

▪ Liées à la covid-19 :

- Lavage des mains quand les élèves arrivent à l'école, avant/après le repas et les toilettes. Organisation échelonnée le matin avec l'ALAE pour éviter un temps d'attente trop long aux lavabos.
- Le nettoyage approfondi des locaux doit être prévu compte tenu du contexte, ce qui ne semble pas le cas actuellement :
 - Que dit le cahier des charges du prestataire (en situation COVID mais également en situation normale car le nettoyage semble « limité ») ? Le désinfectant utilisé est-il bien virucide (cf. norme EN 14476) ?
- Protocole si un enseignant est malade :
 - En cas de suspicion : isolement, test PCR :
 - Retour de l'enseignant à son poste si le test est négatif ;
 - Si le test est positif, isolement pendant 7 jours :
 - Au bout de 7 jours, retour de l'enseignant à son poste en l'absence de symptôme.
 - L'enseignant est remplacé si possible. A noter que la formation continue des enseignants est suspendue pour remplacer en priorité des cas COVID suspects ou avérés.
 - A partir de 3 cas (enfant et/ou adulte) sur une période déterminée : la cellule santé de l'Education Nationale contacte l'Agence Régionale de la Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Elle informe ensuite les cas contacts.

▪ Accès au DOJO

Retour attendu de la mairie pour y accéder afin de pratiquer des activités sportives sur le temps scolaire. Au 12 octobre 2020, la commune de Saint-Geniès-Bellevue n'est pas située en zone d'alerte et il n'y a pas d'interdiction a priori (cf. arrêté préfectoral : <http://www.haute->

Il est précisé par Madame BADORC que les scolaires ne sont pas soumis aux restrictions gouvernementales et préfectorales.

▪ *Qu'en est-il de la salle informatique ?*

Inventaire réalisé bénévolement en 2019. Plusieurs ordinateurs, sous Windows 10, ont été mis à jour par une enseignante.

- Rendez-vous à prendre avec Monsieur MARINE, enseignant référent pour les usages du numérique, sur les aspects pédagogiques.
 - Echange sur le besoin au niveau pédagogique :
 - Activité au service des autres disciplines.
 - Il semble nécessaire de disposer d'un ordinateur par classe minimum, notamment pour les enfants allophones, dyslexiques, dyspraxiques... Il faudrait viser 3 ordinateurs par classe et prévoir la logistique en conséquence (câbles notamment pour les vidéoprojecteurs, tableau blanc pour projeter, prises « Ethernet »). A l'heure actuelle, ce sont les enseignantes qui amènent leurs propres équipements
 - Les représentants de parents d'élèves proposent l'aide de certains parents bénévoles (déjà proposée en 2019) afin d'assurer la maintenance et de garantir une certaine réactivité. Cela nécessite un budget d'environ 800 euros à débloquer par la mairie.
 - Arnaud LORCESTALES, représentant de parents d'élèves, propose d'offrir entre 20 et 25 ordinateurs à l'école (attente d'un retour de la mairie).

▪ *Organisation du marché de Noël :*

Des objets seront fabriqués par les enfants.

L'organisation du marché et de la fête des lanternes dépendra de la situation sanitaire.

Feu d'artifice prévu le vendredi 18 décembre 2020 à 19h15 : attente du retour de la Communauté de Communes des Côteaux de Bellevue.

▪ *Aide aux devoirs (retour sur la phase de test)*

Etude dirigée réalisée avec des bénévoles. Inscription le lundi et jeudi avec engagement des parents, en parallèle de l'ALAE.

Durée 1 h mais une durée de 30 mn pour le cycle 2 et de 45 mn pour le cycle 3 est préférable.

Une réunion sur la phase test est prévue le vendredi 16 octobre 2020 avec les représentants de parents d'élèves et la mairie.

Prévoir un sondage pendant les vacances de la Toussaint pour réévaluer les besoins.

A budgéter si le bénévolat est renforcé par la participation d'enseignantes volontaires :

- Parmi le corps enseignant, Mme ALLIRAND est volontaire et Mme GALLET doit le confirmer. Il faut également demander à Mme JOBIN absente au moment du sondage.
- Echange sur le dispositif APC (Accompagnement Pédagogique Complémentaire) qui consiste en une activité de remédiation en français et mathématiques.

▪ *Respect à l'école (reprise des actions de l'année dernière)*

Proposition d'atelier de philosophie ou de théâtre, de moments d'échanges thématiques, en complément des actions des enseignantes en matière d'enseignement moral et civique. Il existe aussi beaucoup d'outils conçus sur le harcèlement, la laïcité, les valeurs... à adapter au climat scolaire.

Demande de liste d'associations habilitées par l'Education Nationale : MAE, MAIF, actions éducations nationales « non au harcèlement ». Les gendarmes et psychologues de l'Education Nationale peuvent aussi être sollicités. Ces actions sont à conduire sur le long terme et en lien avec l'ALAE. Suite au problème de harcèlement à Saint-Geniès-Bellevue, une action sur le climat scolaire avait été mise en place dans la circonscription.

▪ *Problème de circulation aux abords de l'école (stationnement et vitesse des véhicules)*

En lien avec le climat général de dégradation du respect d'autrui.

Rappel fait par les représentants de parents d'élèves aux parents sur le civisme.

La mairie envisage une fermeture de la rue de l'Enguille de 8h45 à 9h15 ou des opérations flash d'une semaine avec la police municipale. A terme, cette rue serait piétonne.

Autres questions reçues sur la boîte des représentants de parents d'élèves :

- **Organisation des récréations :**

- Elles ont lieu en même temps pour toutes les classes (141 élèves maximum) avec 3 enseignantes.
- Leur fractionnement n'est pas possible compte tenu de l'agencement des salles avec deux salles qui donnent sur la cour d'école.

- **Propreté des toilettes** au sein de l'école car ce sujet est récurrent et revient tous les ans sans jamais être résolu :

- Certains enfants se retiennent toute la journée ce qui peut être à l'origine de pathologies.
- Les sanitaires sont nettoyés 1 fois par jour.
- Il est possible de renforcer ce nettoyage par exemple à la pause méridienne à l'instar de ce qui est fait dans d'autres écoles mais il faut revoir l'organisation générale. Les représentants de parents d'élèves demandent un deuxième passage sur la pause méridienne pour le nettoyage des toilettes.

En complément, en fin de séance :

- Monsieur CAUNES communique sur le concours des écoles fleuries avec un objectif de développement durable, de respect de la nature, de sensibilité à la biodiversité... Cette participation pourrait compléter le label éco-école détenu par l'école élémentaire Saint-Geniès-Bellevue.
- La journée du bonheur est prévue le 20 mars 2021 avec la proposition d'associer « Les Commandos Percu » pour fabriquer des instruments de musique et participer à l'animation.

La séance est levée à 21h00.

Président de séance :

ALLIRAND Caroline

Secrétaire de séance :

MAUBRAS Laure